

A destination de Madame Laurence Engel,
Présidente de la BnF

Objet : dépôt d'un préavis de grève pour les personnels de la BnF

Madame la Présidente,

Après les mesures régressives imposées aux salarié.e.s du secteur privé, celles concernant les personnels de la Fonction publique s'accumulent : nouveau gel de la valeur du point d'indice aux conséquences désastreuses pour le pouvoir d'achat, rétablissement injuste et inefficace du jour de carence en cas d'arrêt maladie, hausse de la CSG, nouvelles baisses d'effectifs dans des administrations déjà gravement impactées par les suppressions antérieures, coupes drastiques dans les crédits publics socialement utiles, transferts au secteur marchand de missions publiques...

Si à la BnF, la mobilisation des personnels de 2016 et 2017 ont pu éviter de nombreuses suppressions de postes et d'importantes baisses de crédits, la nouvelle réforme de l'Etat (*Action publique 2022*), en reprenant de vieilles recettes éculées, va une fois de plus abîmer les personnels et les missions de la bibliothèque. Cette perspective n'est pas acceptable, cela d'autant plus que les conditions de travail dans notre établissement s'aggravent : sous-effectif, surcharge et tensions dans les équipes...

La destruction de quelques 270 postes depuis 2009, la crise persistante de la DdRH, l'absence de suivi des décisions, les problèmes de gouvernance, l'empilement de projets non priorités, les réorganisations de services qui se succèdent depuis plusieurs années, les difficultés liées aux travaux de Richelieu concourent à cette dégradation. Quant au sentiment de la perte de sens de nos missions, celui-ci est partagé par un nombre croissant de collègues, toutes catégories confondues.

C'est pour ces raisons que les organisations syndicales CGT-BnF, FSU, SUD Culture déposent un préavis de grève à compter du jeudi 22 mars 2018 pour l'ensemble du personnel de la bibliothèque. Nos revendications portent sur les points suivants :

- L'arrêt définitif des suppressions de postes prévues pour les années à venir et un renforcement des effectifs partout où cela est nécessaire
- Des budgets à hauteur des besoins et de la réalisation des missions : refus de nouvelles coupes budgétaires et augmentation des crédits
- L'amélioration des conditions de travail notamment des personnels travaillant à Richelieu/Louvois et l'accélération du plan d'action en faveur de ceux et celles travaillant en local aveugle
- Plus de transparence et d'équité concernant les carrières et les primes (mise en place de procédures et de critères connus de tous, règlement prioritaire des inégalités de traitement les plus flagrantes, etc.)
- Aucune vente de bâtiments appartenant à la BnF et l'arrêt de la marchandisation de son patrimoine immobilier, en particulier à Richelieu/Louvois, ainsi que l'abandon des projets de fusion des salles de lecture qui en découlent

- L'appel complet et immédiat de la liste complémentaire du dernier recrutement sans concours de magasiniers afin de répondre aux difficultés croissantes rencontrées dans les départements et l'organisation rapide en 2019 d'un nouveau recrutement
- Pour les personnels contractuel-le-s à temps incomplet, l'application complète du protocole d'accord de fin de grève de juillet 2016 (comptabilisation réel du temps de travail, majoration des heures en soirées et le dimanche, accès au recrutement sans concours à tous les vacataires avec un volet interne, etc.)
- L'arrêt des réorganisations et des nouvelles matrices de planification du service public menées à la demande de la DCO notamment à PHS en raison de la dégradation des conditions de travail qu'elles génèrent.

Nous restons à votre disposition, comme le prévoit la réglementation, pour ouvrir des négociations, et nous vous prions d'agréer, madame la Présidente, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'intersyndicale CGT-FSU-SUD Culture de la BnF
Christine Patureau
Secrétaire générale de la CGT BnF

copies à :

Madame Françoise Nyssen, Ministre de la culture
Madame Laurence Tison-Vuillaume, directrice du cabinet
Madame Claire Guillemain, conseillère sociale
Monsieur Hervé Barbaret, secrétaire général
Monsieur Martin Adjari, directeur général des médias et industries culturelles
Monsieur Nicolas Georges, directeur chargé du livre et de la lecture
Madame Valérie Renault, secrétaire générale de la CGT Culture
Elise Muller secrétaire nationale de SUD Culture Solidaires
Frédéric Maguet, secrétaire général du SNAC-FSU